



L'enjeu des retraites

Bernard Friot

Éditions La Dispute
12 euros

Critique de l'argument du choc démographique

Extrait du chapitre 4

Le gros du fonds de commerce réformateur depuis le Livre blanc de Rocard est la peinture apocalyptique des

déficits gigantesques que le vieillissement démographique va générer dans les régimes de retraite en répartition. A quoi les opposants rétorquent que le problème démographique est un fait incontestable, mais qui pourrait être assumé autrement que par la baisse du taux de remplacement ou l'allongement de la durée de cotisation, par exemple par le plein-emploi et par une taxation des revenus financiers non investis.

Or, le choc démographique n'est pas un fait, c'est une construction fantasmée, et, en affectant chaque année une petite partie du taux de croissance à une hausse du taux de cotisation patronale vieillesse, nous ferions face sans aucune difficulté à la décélération à venir de la hausse du poids des pensions dans le PIB.

Dans le langage imagé de l'expertise, on appelle « ratio de dépendance démographique » le nombre de personnes ayant 60 ans et plus rapporté au nombre de personnes ayant entre 20 et 59 ans. L'indi-

cateur a vocation à être alarmant : alors qu'en 2000 il y avait quatre personnes de 60 ans ou plus pour dix personnes ayant entre 20 et 59 ans, en 2050, il y en aura sept. Cette argumentation, censée souligner la « charge insoutenable » à long terme que représenteraient les retraités pour les actifs si les départs en retraite continuent à se faire à 60 ans, ne prouve strictement rien. Un rapport démographique n'est pas un rapport économique.

La proportion d'actifs occupés reste stable dans un PIB en constante augmentation

D'une part, supposons que soient exacts les postulats qui veulent que les retraités sont des inactifs et que la dynamique d'une société repose sur les actifs occupés, c'est-à-dire ceux qui ont un emploi¹ : le rapport des plus de 60 ans sur les 20-59 ans n'est en aucun cas un indicateur du rapport entre actifs occupés et inactifs, le seul qui ait un sens économique. Car les inactifs incluent aussi les moins de vingt ans (dont le nombre rapporté aux 20-59 ans diminue) tandis que tous les 20-59 ans ne sont pas des actifs occupés : le taux d'emploi de cette tranche d'âge² n'est que de 76 %, en progression d'ailleurs comparativement à ce qu'il était dans les années 1960 (67 % au recensement de 1962), cette prétendue période de plein-emploi... des hommes. Nous sommes aujourd'hui plus proches du plein-emploi des 20-59 ans que pendant les Trente Glorieuses, non seulement quantitativement mais qualitativement : le CDI est une invention des années 1970, et c'est depuis qu'il y a cette norme de l'emploi que les écarts à la norme sont révélés (CDD, temps partiel, intérim). Révélés mais pas créés, comme le fait un thermomètre avec la fièvre : les petits boulots mal payés et le temps partiel imposé étaient plus importants dans les années 1960 qu'aujourd'hui. De même, il y avait des chômeurs mais pas de « demandeurs d'emploi » tant que l'Unédic et l'ANPE n'existaient pas : comment l'être quand n'exis-

¹ Rappelons que les actifs regroupent les « actifs occupés » et les chômeurs.

² Le taux d'emploi des 15-64 ans, le seul qui soit publié, n'a pas de sens... sauf s'il s'agit de réduire la scolarisation ou de reculer l'âge de la retraite. La publication du taux d'emploi des 55-64 ans, sans distinguer les 55-59 ans des 60-64 ans, appelle la même critique.

tent ni l'institution qui vous reconnaît comme tel, ni celle qui vous indemnise ? L'Unédic est créée en 1958 mais n'est opérationnelle qu'après la création de l'ANPE en 1967. Que la progression de l'emploi se soit accompagnée d'une considérable détérioration du travail est inhérent à l'organisation capitaliste de notre société : l'emploi, surtout depuis la réforme, organise la mise du travail sous la coupe de la valeur travail, et le bonheur des retraités au travail est un plaidoyer pour une sortie du travail de ce qui apparaît clairement aujourd'hui comme le joug de l'emploi. Cette lecture de notre histoire récente permet de sortir du conte mortifère qui nous conduit à gober l'argument démographique : il était une fois le plein-emploi, sans enfants, sans vieux, sans femmes au foyer, et puis (allez, à cause du choc pétrolier... tiens, vous avez dit « choc » ?) le chômage s'est abattu sur un pays vieillissant, de sorte que demain il n'y aura plus assez de travailleurs pour produire les richesses nécessaires à l'entretien des inactifs. Eh bien, non ! N'en déplaise aux réformateurs, qui se nourrissent du pessimisme, la question de l'avenir est on ne peut plus banale : comment assurer les besoins croissants de financement du système de retraite dans un contexte où la proportion d'actifs occupés dans l'ensemble de la population restera stable ? Le ratio inoccupés³/occupés était de 1,62 en 1995, il devrait se situer en 2040 entre 1,66 à 1,79, selon les projections en matière de chômage, la baisse du poids des enfants et des jeunes (qui coûtent aussi cher en dépenses publiques et privées que les retraités) compensant la hausse de celui des retraités.

D'autre part, le choc démographique repose sur le postulat d'absence de gains de productivité. Or, on peut produire autant avec un actif pour un retraité qu'avec deux actifs pour un retraité. Le raisonnement selon lequel le recul de la part des actifs occupés rendra impossible le financement des retraites en répartition est aussi absurde que si l'on avait prédit au début du XX^e siècle la famine pour la France du XXI^e parce que la part des paysans allait se réduire à moins de 3 % de la population. Personne en réalité ne postule l'ab-

³ Les inoccupés comprennent les inactifs (y compris les enfants et les étudiants) et les chômeurs. Ces données sont tirées de Pierre Khalfa et Pierre-Yves Chanu (sous la direction de), *Les Retraites au péril du libéralisme*, Syllepse, Paris, 1999, pp. 13-36.

sence de gains de productivité dans l'avenir : ce qui est postulé dans l'argument démographique, c'est que les gains de productivité continueront à n'aller qu'aux actionnaires, comme c'est le cas depuis la réforme. C'est ce que veut dire aussi le slogan « travailler plus pour gagner plus ». Depuis que la statistique en existe, nous travaillons heureusement moins pour gagner plus, car les gains de productivité reviennent (aussi) aux producteurs. Sauf depuis la réforme : assise sur le pillage des salaires imposé depuis les années 1980, elle repose sur notre acceptation que les gains de productivité aillent aux seuls actionnaires. Il s'est même trouvé une majorité pour élire un président qui nous annonce que c'est son objectif premier, que c'en est fini du travailler moins pour gagner plus, que les gains de productivité ne peuvent pas aller à ceux qui en sont l'origine, que le pillage des salaires est notre seul avenir, et donc qu'on ne pourra habiller plus de retraités qu'en déshabillant les actifs.

La croissance du poids des pensions dans le PIB ne pose aucun problème

Or, nos régimes de pension par socialisation du salaire ne sont pas nés de la dernière pluie, ils existent depuis une soixantaine d'années et nous montrent que nous avons assumé sans aucun problème une croissance du poids des pensions dans le PIB très supérieure à sa croissance future. Au cours des cinquante dernières années, les pensions sont passées de 5 à 13 % du PIB, alors qu'au cours des cinquante prochaines elles devraient passer de 13 à 18 %⁴ : le poids des pensions a été multiplié par 2,6 de 1950 à 2000, il devrait l'être par 1,4 seulement d'ici 2050. Cette décélération (alors que le discours du choc démographique suppose une accélération fantasmée) signifie évidemment une plus grande facilité demain à absorber la hausse du poids des pensions, alors même qu'elle l'a été sans difficulté jusqu'ici. Cette facilité s'explique simplement : le PIB doublant de volume tous les quarante à cinquante ans⁵, la progression

⁴ Je prends ici le haut de la fourchette des prévisions du Conseil d'orientation des retraites, qui table plutôt sur 16 %, mais en tenant compte de réformes sur lesquelles il faudra revenir.

⁵ Il s'agit là d'une observation sur une tendance séculaire, et toutes les projections anticipent le doublement du PIB dans les quarante ou cinquante prochaines années,

plus rapide d'un de ses éléments s'accompagne de la progression, et non pas de la régression, de la richesse disponible pour les autres composantes. Calculons à la serpe, mais les ordres de grandeur sont exacts : notre PIB est de 2 000 milliards, dont 260 (13 %) pour les pensions, reste donc 1 740 milliards pour les actifs, les investissements (et le profit parti en fumée dans les opérations financières) ; il y a cinquante ans, sur un PIB de 1 000 milliards, les petits 5 % de pensions ne laissaient que 950 milliards aux actifs, à l'investissement et au profit parasite ; dans cinquante ans, le PIB sera de 4 000 milliards, et les gros 20 % de pensions ⁶ laisseront 3200 milliards aux actifs et à l'investissement (j'espère que, d'ici là, nous nous serons débarrassés du profit). Certes, on sera passé en un siècle de 50 à 800 milliards de dépenses de pensions (et toute la ficelle des réformateurs est de ne présenter que cette progression), mais dans un PIB passé, lui (en euros constants), de 1000 à 4000 milliards alors que la population aura nettement moins que doublé. Il n'y a aucun « problème démographique ». La seule réalité démographique est du bonheur : l'accroissement de l'espérance de vie..., celle-là même que les réformateurs tentent de nous faire passer pour une source de malheur. Le financement des retraites sans augmentation de la durée de cotisation ni baisse du taux de remplacement ne pose aucun problème : si l'on reprend les données du Conseil d'orientation des retraites dans son rapport de 2001, il suffit d'augmenter le taux de cotisation patronale de 0,37 point par an, soit en moyenne le quart du taux de croissance.

Cette projection appelle un commentaire fondamental. En réponse à l'inquiétude légitime devant la perspective d'un PIB à 4 000 milliards d'euros, je vais exposer au point suivant qu'il n'y a aucune fatalité pour que, le travail restant sous la loi de la valeur, ce doublement du PIB nous accable de marchandises produites dans des conditions toujours plus déshumanisantes. Au contraire, nous pouvons – c'est l'enjeu des retraites – étendre à toute la population le rapport au travail des retraités, qui produisent plus de légumes et de liens familiaux que de kilomètres d'autoroutes. D'une part, qu'ils

selon un taux de croissance annuel de 1,7 %, modeste même s'il est supérieur au taux actuel, particulièrement faible.

⁶ Car on aura supprimé toutes les réformes depuis 1987.

comptent déjà pour 13 % du PIB est une des nombreuses expressions du fait que, au cours des dernières décennies, la croissance du PIB ne s'est pas faite qu'à coups de produits supplémentaires, mais aussi en attribuant de la valeur à des richesses qui existaient déjà, mais sans reconnaissance monétaire : par exemple, l'inscription dans l'emploi de multiples services à la personne qui existaient hors emploi a augmenté le PIB sans augmenter la richesse⁷ produite. D'autre part, pour l'avenir, l'attribution de valeur à des richesses produites hors de la dictature de la valeur travail, si nous savons étendre à toute la population le rapport au travail des retraités, va nous permettre d'accélérer le mouvement de dissociation du niveau du PIB et du niveau des marchandises capitalistes. D'où l'importance d'une reprise à nouveaux frais de la réflexion sur le travail des retraités dans les pages qui suivent.

⁷ Rappelons que la richesse est la quantité de biens et services utiles produits ; elle excède largement la valeur du PIB, qui ne compte que la richesse à laquelle une valeur est attribuée. Le PIB peut donc croître sans production de richesse supplémentaire, par attribution de valeur à de la richesse qui n'en avait pas jusqu'ici. C'est une des voies importantes de la croissance du PIB.